

DÉPARTEMENT DE L' AISNE

Arrondissement de Soissons
Canton de Soissons 1

MAIRIE
DE
POMMIERS
02200

Tél. : 03 23 73 00 96
@ : mairie.de.pommiers02@orange.fr

ARRÊTÉ MUNICIPAL

N° 2025-023

PORTANT SUR

CHASSE AU TRESOR

CIRCULATION

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE POMMIERS

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le Code la Route et notamment ses articles R44, R53-2 et R225,
Vu l'arrêté interministériel du 24 novembre 1967 modifié relatif à la signalisation des routes et autoroutes et l'instruction interministérielle sur la signalisation routière (Livre 1- huitième partie – signalisation routière).

Vu la demande de Madame Dorothee DAYDÉ, Présidente de l'APE formulée le 07 mai 2025, faisant connaître son intention d'organiser une chasse au trésor le samedi 24 mai 2025 ;

Considérant que pour permettre le bon déroulement de cette manifestation, il est nécessaire de réglementer la circulation.

ARRÊTE

Article 1 : Le stationnement et la circulation seront interdits :

- Rue des Berceaux, ruelle du Puits, Rue de la Sablière, Chemin Blanc, Chemin des Blancs Limons, Chemin des Bois Brûlés, rue des Huets.

⇒ **Samedi 24 mai 2025 de 13 h 30 à 17 h, à l'occasion de la manifestation « Chasse au trésor ».**

Article 2 : Une signalisation réglementaire sera mise en place. L'organisateur devra strictement se conformer aux réserves et mesures de sécurité.

Article 3 : Toute contravention au présent arrêté sera constatée et poursuivie conformément aux lois et règlements en vigueur.

Article 4 : L'autorité territoriale, M. le Commandant de la Gendarmerie de Soissons, sont chargés, en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Pommiers, le 13 mai 2025

Le Maire
Anthony GRANDO

